



© Marie-des-Neiges de Bellefroid, LNE

4. Square de l'église

Etat des lieux

Le site du square de l'église s'étend sur une surface d'environ un demi-hectare. Il se situe en marge du bourg et est principalement constitué d'un espace herbacé ouvert, égayé de quelques vieux arbres, en bordure d'un boisement de feuillus. Le site comprend aussi l'église et la zone de stationnement qui la joute, où poussent quelques arbres et arbustes.

Patrimoine naturel remarquable

Faune : une espèce de chauve-souris remarquable a été recensée : le **Murin à oreilles échanquées**, espèce d'intérêt européen, déterminante ZNIEFF et protégée au niveau national. Il affectionne particulièrement ce genre d'environnement, un espace semi-ouvert avec la proximité d'un ensemble boisé et de bâti.

Flore : une seule espèce de plante patrimoniale a été observée, la **Fougère scolopendre** (*Asplenium scolopendrium*), qui est déterminante ZNIEFF. Cependant, deux espèces invasives inscrites sur « liste d'observation » ont aussi été repérées : le **Raisin d'Amérique** (*Phytolacca americana*) et le **Mahonia faux-houx** (*Berberis aquifolium*).

Menaces potentielles

La zone ouverte entre l'église et le boisement peut représenter un endroit d'alimentation pour un certain nombre d'espèces, en particulier les oiseaux et les chauves-souris. Son entretien et la fréquentation importante dont ils sont l'objet pourrait conduire à la banalisation du site.

De même, la zone boisée au nord est importante pour la faune et la flore. Elle fournit de nombreux habitats et est connectée avec le reste du boisement le long du Leu. Pour la préserver, il faut veiller à ce qu'il n'y ait aucun accès au sous-bois en provenance du square de l'église.

Deux espèces invasives ont été observées. Elles doivent impérativement être contrôlées.

Quelques chiffres

Type : Friche adjacente à un bois

Surface : 0,5 ha

Intérêt écologique : faible

Nombre d'espèces patrimoniales :

- Flore : 1
- Faune : 1

Nombre d'espèces invasives : 2

État de conservation :



Murin à oreilles échanquées
Wikimédia commons



Fougère scolopendre

© Kévin Billard, obs'45



Mahonia © Wikimédia commons

Inventaire de Biodiversité Communale

Commune de Tigy

Espèces remarquables

Chiroptères

- Murin sp. ●
- Pipistrelle commune ●
- Pipistrelle de Nathusius ●
- Sérotine commune ●

Flore

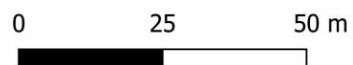
- Fougère scolopendre ▲
- Polystic à soie ▲

Flore invasive

- Mahonia faux-houx ▼
- Raisin d'Amérique ▼

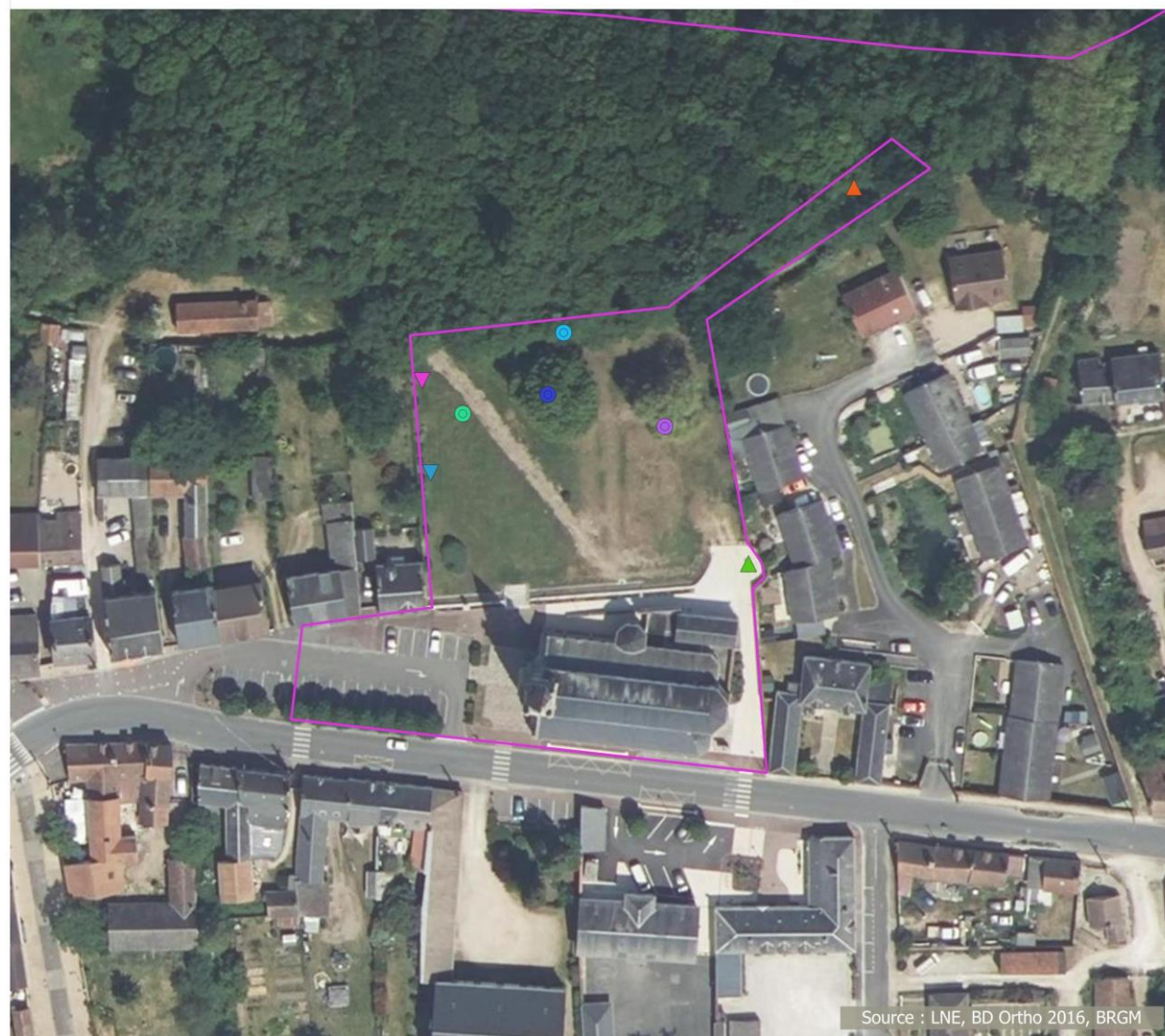
Limite administrative

- Site Tigy □
- Limite communal □



Auteur : Loiret Nature Environnement
Date : 03/2023

Square de L'église
LOCALISATION DES ESPECES REMARQUABLES



Source : LNE, BD Ortho 2016, BRGM

Enjeux du site

- ✓ **Maintien de la diversité d'habitats**
- ✓ **Conservation de la capacité d'accueil des différents milieux à la biodiversité**
- ✓ **Sensibilisation à la biodiversité du site**

Objectifs et préconisations de gestion

Objectif 1	Maintien de la diversité d'habitats
Action 1-1	Maintenir la diversité d'habitats en considérant l'importance de chaque entité écologique présente (arbres isolés, boisement, pelouse, vieux murs...).
Action 1-2	Conserver des lisières ensauvagées , avec un manteau et un ourlet fonctionnel (essences variées, végétation fleurie, poly structurée et ensauvagée). Retirer progressivement les espèces horticoles (lauriers par exemple) . De cette manière, il peut être intéressant de conserver des zones de broussailles , de ronciers, sur les franges des zones ouvertes, en bordure du bois . Elles sont favorables aux reptiles, à certains oiseaux, aux petits mammifères. Ce sont des zones refuges et des zones d'alimentation importantes.
Action 1-3	Entretien des milieux ouverts . Les prairies sont favorables à de nombreuses espèces d'oiseaux, de mammifères, d'insectes... Il est donc important de leur permettre leur cycle de reproduction en évitant toute fauche avant le milieu, voire la fin, de l'été. De la même manière que pour les zones de broussailles, il est possible de préserver quelques patches non fauchés de quelques mètres carrés au sein de la pelouse.
Action 1-4	Conserver les arbres épars situés sur la pelouse et sur le parking . Ils servent de perchoir, apportent de l'ombre et favorisent l'infiltration de l'eau dans le sol. Ils sont donc aussi bien bénéfiques pour la faune que pour nous tous.
Objectif 2	Conservation de la capacité d'accueil des différents milieux à la biodiversité
Action 2-1	Conserver l'intégrité des boisements . Intervenir le moins possible en laissant la végétation se développer. Assurer sa quiétude , idéalement en limitant l'accès.
Action 2-2	Opter pour la tonte différenciée pour la pelouse. Conserver les vieux murs peu entretenus.
Action 2-3	Densifier les plantations au pied des murs, avec des buissons ou des arbustes à fleurs et à fruits. Pailler à leur pied ou laisser la végétation spontanée se développer à leur pied. Éventuellement, semer des herbacées fleuries.
Objectif 3	Sensibiliser à la biodiversité du site
Action 3-1	Communiquer sur l'importance écologique du site ainsi que les différents milieux qui le composent .
Action 3-2	Sensibiliser les citoyens sur le rôle des zones herbacées fleuries, des arbres et des zones boisées au sein du bourg.